



Un nouvel espace public sera mis à la disposition de la population



Les abords du grand virage en direction du collège et de l'église seront réaménagés : un escalier conduit à une plateforme supérieure par laquelle les piétons accèdent à la partie haute de la piste piétonne. Cette plateforme est aménagée en point de vue. Ce projet fait partie d'un aménagement global destiné aux piétons. Du bas de la côte jusqu'à l'église un trottoir protégé est prévu.



Aujourd'hui, le passage des piétons est difficile et dangereux entre l'église et le collège

La piste piétonne partie haute



Le projet : un trottoir, niveau chaussée, fera la jonction entre l'église et le point de vue situé en contrebas.

Pour faciliter la circulation des véhicules dans la zone :

- La route sera élargie à la jonction des rues Schoelcher & Monseigneur Duwez
- La partie haute de la rue Schoelcher sera élargie par la suite jusqu'à la rue Commandant Tourtet

L'équipe municipale a placé au cœur de ses préoccupations l'amélioration du cadre de vie de la population et la modernisation des équipements publics.

L'action entreprise dans cet objectif depuis plusieurs années se poursuit.



Sainte-Luce

une ville qui bouge

Infos Projets en cours de réalisation

L'amélioration du cadre de vie des habitants se poursuit

■ La place de la mairie

La nouvelle mairie reçoit le public depuis juillet 2008. De l'avis du plus grand nombre, elle est accueillante et pratique. La place de la mairie se devait d'être mise à niveau. L'équipe municipale a opté pour sa modernisation et sa requalification ; Elle sera un espace à partager entre piétons, promeneurs et véhicules. Elle sera un cœur de ville qui accueillera des manifestations culturelles, associatives et autres. Elle sera un lieu de convivialité pour la population.

■ Le point de vue rue Monseigneur DUVEZ

Situé sur la route qui mène vers l'église, le point de vue fait partie du projet de réalisation d'une piste piétonne qui reliera le bourg au quartier de l'église et des écoles. Notre objectif : encourager et sécuriser ceux qui font le choix d'accéder à pied à l'église et aux écoles.

L'équipe municipale vous prie de l'excuser pour la gêne occasionnée durant la période des travaux. Un parking de 150 places est à la disposition des automobilistes sur l'esplanade du bas du bourg.

MAIRIE DE SAINTE LUCE
Rue SCHOELCHER
97228 SAINTE LUCE

Téléphone 0596 62 50 01 - Télécopie 0596 62 30 15
Site : www.sainteluce.fr - e.mail : bienvenue@mairie-sainte-luce.fr

La nouvelle place de la mairie

un coeur de ville à partager



Une place végétalisée

Le choix et le nombre des espèces végétales tiennent compte des contraintes du site et de son entretien. Les grands arbres de chez nous dont les racines sont invasives sont déconseillés.

Des totems d'information installés en périphérie.

On y trouvera les informations municipales et associatives.

Pour l'agrément de la place

Jet d'eau, arbre de la liberté ou oeuvre plastique ?

Des places réservées aux personnes handicapées

Ces emplacements seront clairement matérialisés.

Une place à moitié piétonne

L'espace central ainsi dégagé accueillera les promeneurs, mais également des manifestations culturelles et associatives.

Des bancs publics

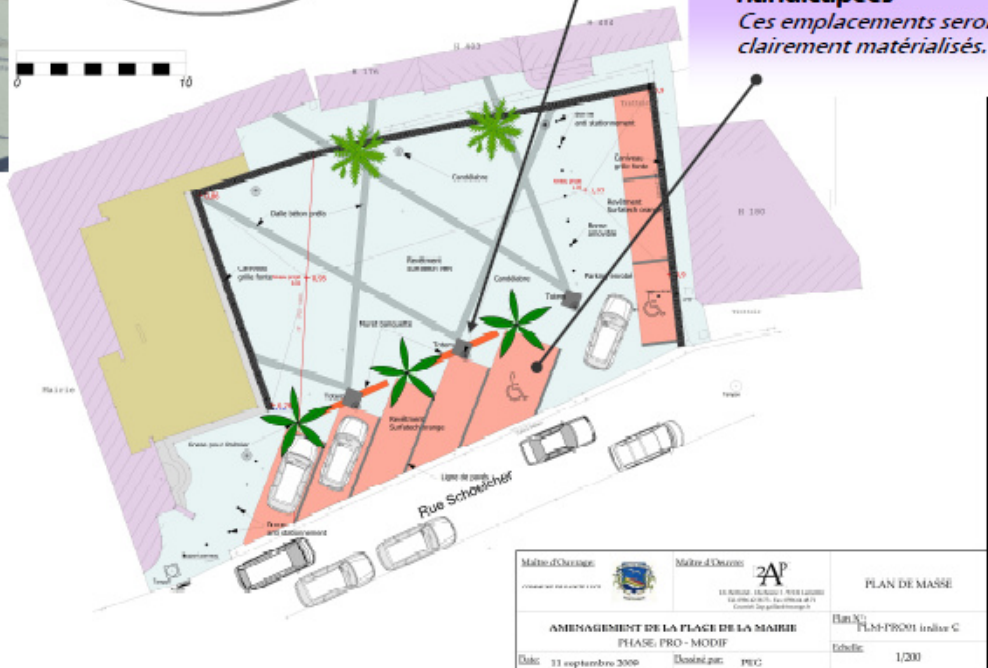
La volonté de l'équipe municipale est de sauvegarder la place de la mairie comme lieu de rencontre et d'échange.

La première place WIFI de la Martinique.

La nouvelle place sera équipée d'un relais wifi qui permettra l'accès à Internet.

La prise en compte des commerces de la proximité

Pour faciliter la rotation des véhicules sur les places de parking disponibles autour de la place, le stationnement sera interdit et seul l'arrêt sera autorisé pendant la journée.



Maire d'Choisy	Maire d'Choisy	AP	PLAN DE MASSE
AMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA MAIRIE PHASE PRO - MODIF			Plan N° PLM-PRO01 indice C
Date: 11 septembre 2008	Échelle: 1/200		